

et les industries agricoles qu'elles encouragent également en fournissant aux cultivateurs les moyens de les alimenter.

#### Economie et libéralité en agriculture

L'économie peut être une véritable source d'aïssance, et tout particulièrement en agriculture. Ce n'est certes pas pratiquer l'économie si, pour éviter certains frais de construction d'une bâtisse, le cultivateur laisse ses outils et instruments d'agriculture exposés aux intempéries des saisons. Il en est ainsi des bâtiments d'une ferme construits avec la plus grande mesquinerie, et de manière à ce que les bestiaux aient à souffrir, tant sous le rapport hygiénique que du froid.

C'est agir avec libéralité et en même temps d'une manière profitable que d'acheter des instruments aratoires pouvant épargner du temps et opérer plus avantageusement; plus ces instruments et outillages agricoles seront parfaits, meilleur sera l'ouvrage.

La libéralité en ce qui a rapport à la construction des granges, des étables et des écuries, sera pour les bestiaux une source de santé, de force et de confort. Ce sera une source d'épargne quant à la quantité de plantes consommées qui seront toujours plus profitables à l'alimentation des bestiaux, si elles ont été bien conservées, c'est-à-dire à l'abri de l'intempérie des saisons.

La libéralité quant aux soins à donner à la culture du sol, à la bonne exécution des semailles, à la confection des composts, est aussi une source de grand profit dans le rendement des différentes récoltes.

Il en est de l'agriculture comme pour toutes les industries : les rendements des récoltes, comme les profits qui en proviennent seront toujours en proportion de la somme de travail que nécessitent ces différentes récoltes.

#### Argent destiné à favoriser les cercles agricoles

Dans le but de favoriser l'établissement des cercles agricoles, d'en assurer le maintien, l'honorable commissaire de l'agriculture, à la demande de plusieurs directeurs des cercles agricoles, vient d'accorder à ceux-ci le privilège d'utiliser l'octroi en argent qui leur est accordé de même que leur propre souscription comme membres du cercle agricole, comme ils l'entendraient et pour le plus grand avantage du cercle agricole établi dans une paroisse. On sait que certaines dépenses pourraient être urgentes dans une paroisse et nullement nécessaires dans une autre,

au point de vue des achats à faire, des améliorations agricoles jugées nécessaires, comme des primes spéciales utiles à accorder afin de favoriser certaines expériences ou certaines pratiques agricoles que l'on voudrait généraliser dans une paroisse ou même dans toute une région agricole où il y a des cercles agricoles d'établis.

De la part de ceux qui ont en mains les intérêts de l'agriculture, c'est une libéralité qui en vaut la peine. Il ne faut pas en abuser, et cela pour le plus grand avantage de l'agriculture qui a besoin que tout l'argent destiné à la favoriser soit judicieusement dépensé pour qu'il soit profitable à la masse des cultivateurs.

Cette libéralité implique nécessairement une grande réserve et beaucoup de discernement dans les besoins agricoles d'une localité. C'est donc, pour chacun des membres d'un cercle agricole, un devoir d'en exclure toute idée de spéculation individuelle ou de dépenses qui ne seraient profitables qu'à un nombre très limité de membres d'un cercle agricole.

Une communauté d'intérêt doit exister, et le dévouement à la cause commune de tous les membres du cercle agricole doit présider à toutes les opérations d'un cercle agricole pour qu'elles soient utiles à tous. Malgré cette latitude d'un cercle agricole pour l'emploi des argents dont il pourra disposer, les directeurs devront s'appuyer sur le concours et les sages conseils des amis de l'agriculture qui sauront leur dicter, de temps à autres, et après mûre délibération, tout ce qu'il y aura de favorable à réaliser pour le plus grand avantage des membres d'un cercle agricole, dans les grandes conventions des cercles agricoles dont il ne faut pas craindre de prendre conseil, de même que dans les réunions des membres d'un cercle agricole convoquées dans ce but.

Il est bon de laisser aux cercles agricoles leur action, mais il faut les fortifier par les conseils et les bons exemples qui pourraient leur venir des conventions des cercles agricoles établis dans une division rurale dont les intérêts sont à peu près identiques.

Les membres des cercles agricoles doivent s'appliquer à jouir des avantages dont ils sont en possession. Ils doivent travailler sans cesse à augmenter et améliorer leurs produits agricoles, afin que, dans un avenir prochain, on puisse dire de chaque membre d'un cercle agricole: " La terre de ce cultivateur rapporte trois fois plus qu'elle ne rapportait autre-